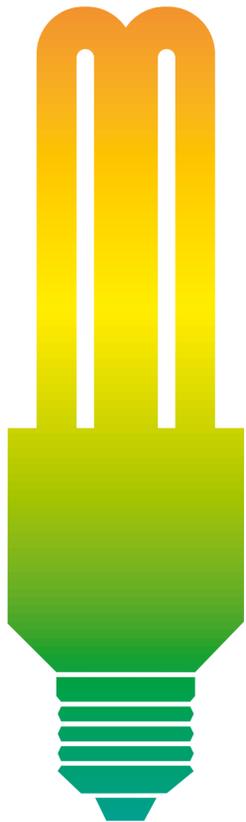
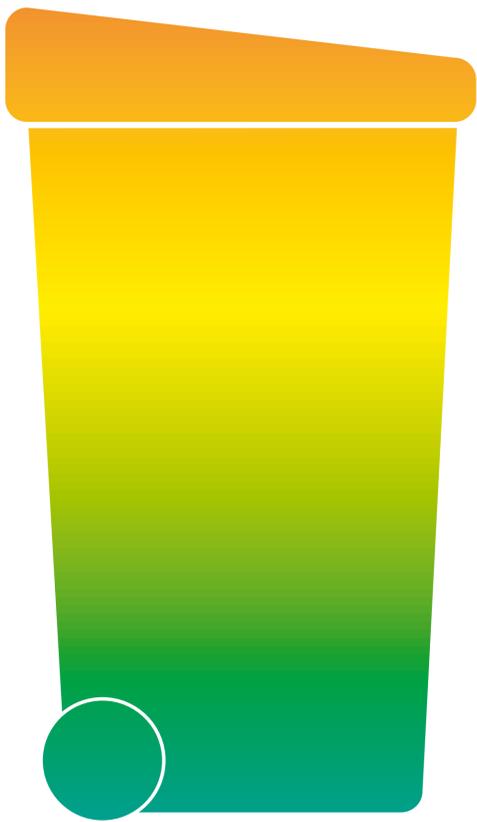
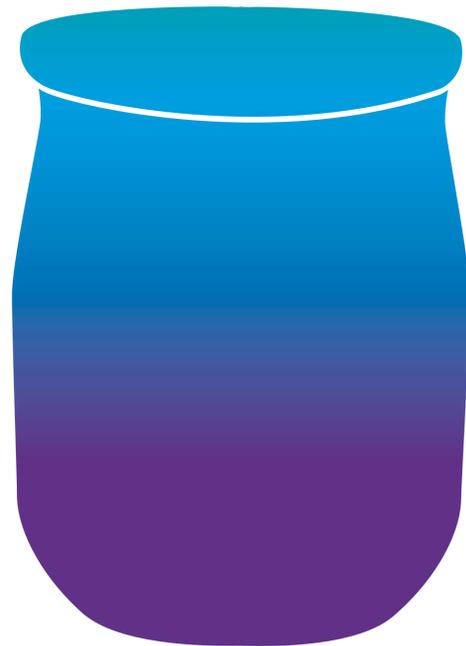


**PASSEZ AU DURABLE** 

**ÇA MARCHE !**



**1<sup>ER</sup> AU 7 AVRIL**  
**SEMAINE DU**  
**DEVELOPPEMENT**  
**DURABLE**



# Joachim

**vient d'acheter  
une maison  
et profite des  
beaux jours pour  
la chouchouter.**



## Il réduit sa facture énergétique

Joachim réalise des travaux afin d'améliorer les performances énergétiques de son logement : isolation de la toiture, changement des fenêtres. Il a également investi dans une chaudière à bois et des panneaux solaires. Pour ces travaux de rénovation thermique, Joachim a bénéficié d'un **éco-prêt à taux zéro**.

Comme ses revenus annuels sont inférieurs à 45 000 € il va également bénéficier du **crédit d'impôt développement durable**, une aide fiscale de l'Etat qui soutient :

- l'acquisition d'équipements de chauffage, de fourniture d'eau chaude ou d'électricité fonctionnant grâce à une énergie renouvelable
- les travaux d'isolation thermique.

## Il ne fait pas de quartier avec les déchets !

Depuis longtemps, Joachim trie ses déchets. Mais il est conscient que sa famille et lui en produisent encore trop. Il a décidé de tout mettre en œuvre pour les réduire :

- grâce au **compostage**, il valorise ses déchets de cuisine (épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier...) et de jardin (fontes de gazon, feuilles...). Il évite ainsi 40 à 100 kg de déchets par an et par personne
- fini l'essuie-tout et les lingettes en tout genre : Joachim n'utilise plus de textiles jetables !
- il achète des biscuits en format familial ou peu emballés
- il choisit toujours des produits réutilisables ou des éco-recharges
- aux caisses des magasins, il refuse systématiquement les sacs jetables et préfère son cabas réutilisable.

## Il a découvert le jardinage naturel

Pour fertiliser son jardin, Joachim utilise son compost. Et il récupère, bien sûr, la précieuse eau de pluie pour arroser ses plantes...

Joachim évite le recours aux pesticides, pour ne pas polluer les sols et l'air : il préfère laisser les coccinelles s'occuper des pucerons ! Il sème des plantes locales et résistantes aux maladies, comme le rosier à petites feuilles et, surtout, il évite les **espèces envahissantes**, comme certaines plantes exotiques.

Pour attirer les insectes pollinisateurs (abeilles, papillons...), il laisse des espaces avec des plantes riches en nectar (pissenlit, trèfle, bruyère, lavande...).

Il pense aux petits animaux qui circulent de jardin en jardin : il leur a aménagé des passages dans ses clôtures pour leur permettre de continuer leurs allées et venues.

## Il évite la pollution des sols

Joachim vit en milieu rural dans une zone non raccordée au tout à l'égout. Sa commune, garante de la bonne qualité des eaux usées rejetées, a prescrit la rénovation de son système d'**assainissement non collectif**.

Grâce à un prêt à taux zéro spécifique, Joachim s'est équipé d'une nouvelle installation en bon état de fonctionnement, avec un système de traitement des eaux usées attendant à sa fosse septique.

**PASSEZ AU DURABLE** 👍

**ÇA MARCHE !**

**1<sup>ER</sup> AU 7 AVRIL  
SEMAINE DU  
DEVELOPPEMENT  
DURABLE**

Chaque jour,  
**Myriam** pense  
au développement durable.  
Elle a pris conscience  
des moyens à sa portée  
pour agir et a changé  
ses habitudes...



### Lors de ses achats

Myriam fait attention aux caractéristiques environnementales des produits qu'elle achète : d'où ils viennent, comment ils sont faits, comment ils sont emballés. Elle consomme des aliments issus de l'agriculture biologique, produits sans pesticides, sans engrais chimiques et sans OGM. Pour les produits d'entretien, le matériel de bricolage ou la papeterie, elle choisit les produits écolabellisés : leur production, leur utilisation et leur destruction ont un impact limité sur l'environnement. À partir de 2011, un **affichage CO<sub>2</sub> et autres impacts des produits de consommation** figurera peu à peu sur tous les produits. Myriam sera d'autant plus attentive.

### Lors de ses déplacements

Récemment, Myriam a dû acheter un véhicule pour ses déplacements professionnels. Elle a choisi une voiture neuve émettant moins de 120 g CO<sub>2</sub>/km et a ainsi bénéficié du **bonus écologique**. Elle propose à ses collègues de faire du covoiturage et, grâce à l'écoconduite, elle économise jusqu'à 15 % de son carburant.

Le reste du temps, Myriam choisit les **transports en commun** et privilégie **le train pour les longues distances**. En voyage, elle jette toujours ses déchets (mouchoirs, emballages de sandwichs...) dans des poubelles. Chaque année, des dizaines de milliers de tonnes de déchets sont collectés le long des routes. Ils sont un danger pour la biodiversité locale et contribuent à la pollution des sols.

### Lors de ses loisirs

Myriam consacre une grande partie de son temps libre aux promenades à vélo ou en rollers. Sur les **voies vertes**, qui sont réservées aux véhicules non motorisés, elle file en toute sécurité.

Quand elle part en randonnée, Myriam fixe à ses amis des départs à proximité d'une gare, pour y aller en train. Et elle prend soin de ne pas perturber la biodiversité locale.

**PASSEZ AU DURABLE** 👍

**ÇA MARCHE !**

**1<sup>ER</sup> AU 7 AVRIL  
SEMAINE DU  
DEVELOPPEMENT  
DURABLE**

# Jean-Marc est patron d'une entreprise de 200 salariés.

Depuis le Grenelle Environnement,  
il a beaucoup réfléchi aux enjeux  
du développement durable  
et a pris conscience du rôle que peut jouer  
son entreprise dans cette dynamique.



## L'entreprise de Jean-Marc est passée au durable !

Jean-Marc a redéfini sa stratégie pour mettre la **responsabilité sociétale d'entreprise (RSE)** au cœur de son action. Il intègre désormais les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans les interactions avec tous les partenaires de son entreprise.

Sa démarche d'entreprise responsable l'a encouragé à proposer, avec son comité d'entreprise, une offre de séjours en **hébergements touristiques écolabellisés**. La gestion de ces lieux est respectueuse de l'environnement : usage économe de l'eau, énergies renouvelables, réduction des déchets, usage limité des produits chimiques...

Jean-Marc est également partenaire d'une association de promotion du **tourisme équitable et solidaire**, qui sensibilise ses salariés à des voyages respectueux des populations locales et des milieux naturels.

## Bon pour l'environnement et bon pour ses finances

Constatant que les coûts de traitement des déchets produits par son entreprise, tout au long du processus de production (matières premières, main-d'œuvre, stockage, enlèvement), représentent une dépense considérable, Jean-Marc a pris des mesures pour les réduire systématiquement. La sensibilisation du personnel au gaspillage, l'éco-conception des produits, la réutilisation et la valorisation des déchets qui ne peuvent être évités ont permis à Jean-Marc de réduire de 10 % sa **production de déchets**. Sa facture d'enlèvement des déchets a diminué de 14 %.

Parallèlement, il a fait réaliser un diagnostic de sa consommation d'énergie et de ses émissions de gaz à effet de serre. Ce diagnostic lui a permis de déceler quelques fuites et d'investir dans une chaudière à bois (plus performante, plus écologique et plus économique à l'usage). Il étudie aussi la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques. Ces mesures ont permis à Jean-Marc d'inscrire son entreprise dans **une économie plus verte**.

## Jean-Marc investit dans les valeurs humaines

Désormais, Jean-Marc intègre dans ses choix d'investissements les dimensions sociales, éthiques et environnementales au lieu de s'intéresser uniquement aux critères financiers. Il a choisi **l'investissement socialement responsable (ISR)**. Son épargne est placée dans deux fonds d'investissement : l'un soutient une œuvre caritative, l'autre finance une entreprise fonctionnant selon un système d'économie sociale et solidaire.

**PASSEZ AU DURABLE** 👍

**ÇA MARCHE !**

**1<sup>ER</sup> AU 7 AVRIL  
SEMAINE DU  
DEVELOPPEMENT  
DURABLE**

# Catherine

**est maire de sa commune.**

**Elle est très attachée aux enjeux du développement durable.**

**Elle a élaboré, il y a 4 ans, avec ses concitoyens et les différents acteurs territoriaux, un agenda 21 pour sa ville.**

**Convaincue par les mesures issues du Grenelle Environnement, Catherine les met en œuvre sans attendre.**



## Faire de sa commune une ville durable

Dans sa commune, Catherine intègre les enjeux liés à l'énergie, l'eau ou l'éco-construction. Elle favorise une nouvelle façon de **concevoir et de construire**, qui se traduit par une meilleure performance énergétique des bâtiments, la protection de la biodiversité, un étalement urbain limité et des transports en commun efficaces.

Afin d'améliorer leur fréquence et leur ponctualité dans sa ville, Catherine développera des **transports en commun en site propre**, à partir de 2011. Elle souhaite mettre en œuvre un plan de déplacements qui renforcera la sécurité des piétons et des autres usagers de la route, tout en limitant les émissions de CO<sub>2</sub> de sa commune.

## Limiter les déchets dans sa commune

Le Grenelle Environnement préconise une **réduction des ordures ménagères et assimilées** de 7 % en 5 ans. Pour atteindre cet objectif, Catherine a lancé un programme de prévention des déchets, assorti d'une tarification incitative :

- les citoyens sont sensibilisés au compostage et incités à choisir des produits réutilisables, moins emballés et en quantité adaptée à leur consommation
- les services de la commune (mairie, cantines, espaces verts, maisons de retraite...) sont encouragés à mieux adapter leurs achats, de façon à limiter les déchets
- les prestataires de la commune doivent s'engager à diminuer leur production de déchets
- les entreprises du BTP installées sur le territoire de la commune sont incitées à réduire leur production de déchets de construction. Elles doivent également prévoir la valorisation des déchets de démolition.

Catherine poursuit sa communication auprès de ses habitants pour améliorer le tri des emballages, des papiers et des déchets d'équipements électriques et électroniques.

## Valoriser la biodiversité dans sa cité

La ville de Catherine a mis en place **une gestion différenciée des espaces verts**, économe et durable. Pour ne pas appauvrir la biodiversité, les services municipaux espacent la tonte des pelouses, évitent l'usage des pesticides et désherbants. Ils veillent à préserver la continuité écologique des espèces et des milieux.

**PASSEZ AU DURABLE** 

**ÇA MARCHE !**

**1<sup>ER</sup> AU 7 AVRIL  
SEMAINE DU  
DEVELOPPEMENT  
DURABLE**